

**CMPP
DENISE WEILL**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32

Courriel : cmpp@cerep-phymontin.org



ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

CMPP DENISE WEILL

Médecin directeur : Marie CARTIER

Directeur adjoint : Nicolas RAMBOURG

ÉTABLISSEMENTS METTANT EN ŒUVRE LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



- HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymentin.org

- HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymentin.org

- CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymentin.org

- CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymentin.org

- COFI-CMP : 57, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymentin.org

- IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymentin.org

- COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr





TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
ÉDITORIAL.....	2
TEMPS FORTS.....	2
BILAN DE L'ACTIVITÉ.....	2
PROJETS 2018.....	2

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse

VICE-PRÉSIDENT : Professeur Guy Atlan (démission en mai 2017 à l'assemblée générale)

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues

TRÉSORIÈRE : Odile Naudin

SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman

MEMBRE : Mme Dominique Girodet

MEMBRE : M. Claude Lepen

MEMBRE : Docteur Françoise Moggio

MEMBRE : Docteur Denys Ribas

MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora

L'année 2017 a été celle de la préparation du CPOM, qui après deux réunions préparatoires avec l'ARS, a été signé au mois de décembre.

Cette décision est à la fois une bonne nouvelle par la perspective qu'elle laisse à une réorganisation de notre activité dans le sens d'une meilleure articulation avec nos partenaires extérieurs, du temps pour de nouveaux projets, et un budget qui dépend dans une moindre mesure de l'activité.

Et à la fois une mauvaise nouvelle en terme budgétaire puisque, pour le moment, l'ARS ne reprend pas le déficit du CMPP, constant depuis une dizaine d'années.

Par ailleurs, le CPOM fixe essentiellement des objectifs quantitatifs sans valoriser qualitativement notre activité, comme nous l'avions souvent souhaité et exprimé dans les rapports d'activité précédents.

Après le départ de deux médecins à la fin de l'année 2016, l'année 2017 a été marquée par des remaniements au sein de l'équipe des professionnels.

Malgré ces mouvements, la file active a pu être maintenue mais le nombre d'actes n'a atteint que 96 % de l'objectif.

Ce résultat montre l'équilibre fragile de l'activité d'un CMPP qui est directement liée aux mouvements du personnel.

Malgré ces remaniements, nous avons fait le choix de maintenir nos relations avec nos partenaires extérieurs à travers différentes réunions tout au long de l'année.

L'arrivée de la nouvelle direction a été l'occasion d'entretiens professionnels avec chaque membre de l'équipe. Ces rencontres ont été riches dans leur contenu et ont participé à la continuité de la cohésion de l'équipe.

De nouvelles perspectives continuent à animer l'équipe :

- *le projet de mise en place d'un groupe de parents que la fragilité de certaines familles rend de plus en plus nécessaire ;*
- *le projet d'évaluation, grâce à un projet de recherche, de l'évolution d'enfants pris en charge au sein d'un groupe thérapeutique.*

Nous espérons que la finalisation du CPOM nous permettra de les réaliser.

Nous souhaitons que ce CPOM, changement profond de mode de financement soit une opportunité au service de la clinique de tous les jours, dans son approche globale et préventive, au service de nouveaux projets de formation, de recherche et une voie pour valoriser une part de notre activité qui ne l'est pas aujourd'hui.





① SIGNATURE DU CPOM

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est une approche budgétaire radicalement différente. Il est fondé sur un budget prévisionnel sur 5 ans, incluant les trois établissements médico-sociaux de l'association, les deux CMPP et l'IME.

Il implique la disparition de la notion de paiement à l'acte sur laquelle le CMPP s'est appuyé depuis sa création. Il nécessitera une meilleure anticipation des dépenses.

À la fin de cette année 2017 certaines questions restent en suspens : principalement la ligne budgétaire dédiée au projet immobilier du CMPP et le financement des nouveaux projets.

② REMANIEMENTS DU PERSONNEL

Nous avons été confrontés à un temps réduit de médecin consultant, dès le mois de janvier.

Après l'embauche d'un nouveau médecin et l'annonce de son congé maternité, ce médecin n'a pas souhaité augmenter son temps comme il était prévu, laissant vacant 0,13 ETP.

Au mois de mai un remplacement lié au congé maternité a été mis en place jusqu'en octobre.

Le temps de 0,13 ETP n'a pu être pourvu qu'à la rentrée de septembre, du fait de la difficulté actuelle à recruter des pédopsychiatres.

Ces remaniements ont eu des répercussions sur la continuité des soins pour les familles, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

③ ARRIVÉE D'UN DEUXIÈME CMPP DANS L'ASSOCIATION

Après plusieurs rencontres et réunions, a été actée l'intégration du CMPP Saint-Michel dans l'association Cerep-Phymentin.

Ce rapprochement crée une nouvelle dynamique, avec de nouvelles perspectives d'échanges cliniques et de nouveaux projets.

Au cours de l'année 2017, 5 565 actes ont été facturés pour une file active de 334. Le nombre d'actes réellement effectués s'élève à 5 675, 110 actes n'ayant pu être facturés.

L'objectif de 5 800 actes n'a été atteint qu'à 96 % en raison de plusieurs absences du personnel : un congé maternité, deux congés parentaux, un arrêt maladie de longue durée et la vacance de janvier à septembre de 0,13 ETP d'un poste de médecin.

QUELQUES REMARQUES SUR L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

La répartition par âge et par sexe est sensiblement la même que l'année précédente et concerne essentiellement des enfants en période de latence et des adolescents.

Le nombre d'enfants entre 0 et 3 ans demeure faible pour les mêmes raisons constatées les années précédentes :

- un territoire bien équipé de structures « petite enfance » ;
- un travail de liaison et de réseau avec les PMI rendu difficile par l'impossibilité pour les professionnelles du CMPP de se déplacer.

La durée moyenne des prises en charge s'élève à environ 2 ans. Ce résultat inclut autant des patients venus pour une consultation, que d'autres venants régulièrement pour un traitement au long cours.

Les familles reçues restent domiciliées majoritairement à proximité géographique du CMPP, pour l'essentiel dans les 9^e et le 10^e arrondissements de Paris.

Les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Éducation nationale et du bouche à oreille. Suivent les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral.

Nous notons également que fréquemment des patients antérieurement suivis reprennent contact avec le CMPP. Cela intervient le plus souvent lors de nouvelles étapes de vie et donne lieu, grâce à la confiance établie avec le CMPP, à une réactualisation de leur prise en charge.

L'origine socio-économique des familles reflète la mixité sociale du quartier, les catégories « cadres » et « employés » étant les plus représentées.

1 LA RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

TRANCHES D'ÂGE	GARÇONS	FILLES	TOUS	% EN 2017
0 À 3 ANS INCLUS	0	2	2	0,6
4 À 5 ANS INCLUS	12	4	16	4,8
6 À 10 ANS INCLUS	88	45	133	39,8
11 À 15 ANS INCLUS	71	41	112	33,5
16 À 17 ANS INCLUS	17	23	40	12
18 À 20 ANS INCLUS	9	14	23	6,9
21 ANS ET PLUS	3	5	8	2,4
TOTAUX	200	134	334	100
TOTAUX EN %	59,9 %	40,1 %		

② ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

PARIS			ÎLE-DE-FRANCE		
PAR ARRONDISSEMENT	EN NOMBRE	EN %	PAR DÉPARTEMENT	EN NOMBRE	EN %
1 ^{er}	1	0,3	77	5	1,5
2 ^e	18	5,4	78	1	0,3
3 ^e	7	2,1	91	-	-
4 ^e	1	0,3	92	7	2,1
5 ^e	-	-	93	17	5,1
6 ^e	-	-	94	3	0,9
7 ^e	1	0,3	95	3	0,9
8 ^e	6	1,8	60	1	0,3
9 ^e	44	13,1	<i>Province</i>	1	0,3
10 ^e	119	35,6			
11 ^e	13	3,9			
12 ^e	10	3			
13 ^e	6	1,8			
14 ^e	1	0,3			
15 ^e	1	0,3			
16 ^e	-	-			
17 ^e	3	0,9			
18 ^e	24	7,2			
19 ^e	24	7,2			
20 ^e	17	5,1			
TOTAUX	296	88,6 %		38	11,4 %

③ LES CORRESPONDANTS

ORIGINES DE LA DEMANDE	EN NOMBRE	EN %
HÔPITAUX DE JOUR/HÔPITAUX/PMI	7	2,1
ÉDUCATION NATIONALE	91	27,2
ACCÈS DIRECT (FAMILLE SUIVIE, MÊME FRATRIE ET CONNAISSANCES)	76	22,8
REPRISE DE CONTACT	29	8,7
MÉDECINS ET PARAMÉDICAUX LIBÉRAUX	46	13,7
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX	21	6,3
ÉTABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION	27	8,1
PRESSE/INTERNET	18	5,4
NON RENSEIGNÉ	19	5,7
TOTAUX	334	100

4 LES ÉLÉMENTS SOCIOLOGIQUES ET FAMILIAUX

- Origine sociale et professionnelle des parents

CSP	MÈRE		PÈRE	
	EN NOMBRE	EN %	EN NOMBRE	EN %
AGRICULTEURS	-	-	-	-
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES	7	2,1	26	7,8
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	58	17,3	88	26,3
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	17	5,1	24	7,2
EMPLOYÉS	160	47,9	107	32
OUVRIERS	1	0,3	4	1,2
RETRAITÉS	-	-	4	1,2
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	44	13,2	11	3,3
PAS D'INFORMATIONS/AUTRES	47	14,1	70	21
TOTAUX	334	100	334	100

- Nombre d'enfants par famille

ENFANTS/FAMILLE	EN NOMBRE	EN %
1 ENFANT	49	14,7
2 ENFANTS	86	25,7
3 ENFANTS	63	18,9
4 ENFANTS	24	7,2
5 ENFANTS	13	3,9
6 ENFANTS	1	0,3
7 ENFANTS	1	0,3
8 ENFANTS	-	-
9 ENFANTS	-	-
10 ENFANTS	1	0,3
NON RENSEIGNÉ	96	28,7
TOTAUX	334	100

5 L'ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE

Nos différentes prises en charge ont pu être maintenues à un niveau raisonnable malgré l'absence de différents professionnels. La file active a moins diminué que le nombre total d'actes réalisés. Ce résultat montre l'importance que nous accordons à recevoir de nouveaux patients et à minimiser les délais d'attente.

Concernant la population adolescente, nous avons été confrontés à des situations cliniques complexes et précaires socialement, qui ont complexifié la mise en place des soins nécessaires et nous ont laissé percevoir les limites du CMPP : un accueil en ambulatoire, une activité à flux tendu, pas de possibilité de recevoir en urgence et pas de personnel infirmier.

Par ailleurs, les partenaires extérieurs nécessaires dans ces situations ont eux-mêmes des difficultés à répondre à nos demandes.

Concernant l'activité du CMPP, nous observons que le psychopédagogue est sollicité par de nombreuses demandes qui ne peuvent être toutes satisfaites, son temps étant limité à 0,25 ETP.

• Actes réalisés

TYPES D'ACTES	ANNÉES		
	2015	2016	2017
CONSULTATION DE DÉPISTAGE	105	100	110
CONSULTATION DE GUIDANCE	863	936	847
BILAN PSYCHOLOGIQUE	92	101	104
BILAN ORTHOPHONIQUE	66	50	60
BILAN PSYCHOMOTEUR	89	67	51
THÉRAPIE INDIVIDUELLE	1 945	1 888	1 680
THÉRAPIE DE GROUPE	727	763	747
RÉÉDUCATION ORTHOPHONIQUE	889	1 010	1 000
PSYCHOPÉDAGOGIE	294	296	268
RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE	551	514	491
REPRISE DE CONTACT	20	20	15
FIN DE BILAN	70	59	39
RÉÉDUCATION DU GROUPE	12	-	-
BILAN D'OBSERVATION	-	-	4
RÉUNION D'ÉCOLE	12	20	10
RÉUNION DE STRUCTURE/FOYER	2	2	3
PSYCHODRAME	240	210	246
TOTAL DES ACTES RÉALISÉS	5 977	6 036	5 675
ACTES DOUBLES	130	115	97
ACTES NON FACTURABLES	14	22	13
ACTES + 25 ANS	-	-	-
ACTES FACTURABLES	5 833	5 899	5 565

Comme chaque année, notre activité clinique s'est articulée autour de différentes réunions de synthèse, axe central de notre fonctionnement institutionnel.

Les temps d'élaboration à plusieurs font partie intégrante de la prise en charge du patient. Ils peuvent se dérouler entre différents intervenants auprès de l'enfant, mais également auprès d'autres collègues dont l'écoute distanciée apporte un éclairage indispensable.

La réunion de synthèse est l'occasion de la confrontation des différents avis cliniques. Il s'agit d'approcher la singularité de la problématique du patient afin d'ajuster au mieux l'aide proposée et tendre vers un travail qui soit véritablement du sur-mesure pour le patient et sa famille.

Pour l'année 2017, nous avons organisé :

- 25 réunions de synthèse avec toute l'équipe ;
- 15 réunions réunissant les médecins consultants et les psychothérapeutes ;
- 8 réunions réunissant les médecins consultants et les rééducateurs ;
- 6 réunions réunissant les médecins consultants.

L'ensemble de ces réunions ont permis d'évoquer plus de 200 situations et les plus complexes.
Des réunions spécifiques sont également organisées autour de thématiques précises : les bilans, les groupes, le psychodrame, les stagiaires ainsi que des temps de formation.

- **Profil médico-sociaux des enfants (sur une coupe de 2 semaines soit 123 patients)**

FACTEURS ORGANIQUES		
CATÉGORIES	NOMBRE	EN %
AUCUN	125	83,9
FACTEURS ANTÉNATAUX D'ORIGINE MATERNELLE	1	0,7
FACTEURS PÉRINATAUX	4	2,6
ATTEINTES CÉRÉBRALES POST-NATALES		
MALADIES GÉNÉTIQUES OU CONGÉNITALES	1	0,7
INFIRMITÉS ET AFFECTIONS SOMATIQUES INVALIDANTES	1	0,7
CONVULSIONS ET ÉPILEPSIES	-	-
ANTÉCÉDENTS DE MALADIES SOMATIQUES	3	2
AUTRES	7	4,7
PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION	7	4,7
TOTAL	149	100

DIAGNOSTICS		
CATÉGORIES	NOMBRE	%
AUTISME	-	-
TROUBLES PSYCHOTIQUES	4	2,7
TROUBLES NÉVROTIQUES	62	41,6
PATHOLOGIES LIMITES	27	18,1
TROUBLES RÉACTIONNELS	9	6,1
DÉFICIENCES MENTALES	2	1,3
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT ET DES FONCTIONS INSTRUMENTALES	28	18,8
TROUBLES DES CONDUITES ET DU COMPORTEMENT	11	7,4
TROUBLES À EXPRESSION SOMATIQUE	-	-
VARIATION DE LA NORMALE	6	4
TOTAL	149	100

FACTEURS ET CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT		
CATÉGORIES	NOMBRE	%
AUCUN	17	11,5
TROUBLES MENTAUX/PERTURBATIONS PSYCHOLOGIQUES DANS LA FAMILLE	4	2,7
CARENCE AFFECTIVE, ÉDUCATIVE, SOCIALE, CULTURELLE	62	41,6
MALTRAITANCE ET NÉGLIGENCES GRAVES	27	18,1
RUPTURE DES LIENS AFFECTIFS	9	6,1
CONTEXTE SOCIO-FAMILIAL PARTICULIER	2	1,3
AUTRES	28	18,8
PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION	11	7,4
TOTAL	149	100

- **Travail social, travail de liaison**

Comme les années précédentes, les situations rencontrées nécessitent souvent l'intervention de notre assistante sociale. Confrontée à des situations complexes, en particulier pour des adolescents, son intervention auprès des familles a augmenté et a mis en avant, une nouvelle fois, le travail de lien indispensable avec nos partenaires dans ce type de situation. Le poste d'assistante sociale, à mi-temps actuellement, n'est toujours pas suffisant pour répondre à ces nombreuses situations, nécessitant un temps d'échange important avec les différents collègues cliniciens et les partenaires extérieurs.

PAR AN	2016	2017
RÉUNIONS SCOLAIRES AU CMPP	21	13
ÉQUIPES ÉDUCATIVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	7	10
NOMBRE DE RÉUNIONS PPS (PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION)	35	33
RENDEZ-VOUS AVEC LES FAMILLES	33	41
RÉUNIONS AVEC L'ASE ET LES MAISONS D'ENFANTS + SYNTHÈSES PROFESSIONNELLES	9	6
NOMBRE DE DOSSIERS FAITS POUR UNE RECONNAISSANCE DE HANDICAP	13	14
NOMBRE DE DOSSIERS D'ORIENTATION EN INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES	5	2
NOMBRE DE VISITES D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES	-	-
RÉUNIONS DE COORDINATION AVEC LES SERVICES SOCIAUX DE CMPP ET D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS (8 PAR AN)	2	-

❶ RÉVISION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Comme il l'est prévu par les textes, le projet d'établissement est révisé tous les 5 ans. Elaboré en 2012, sa révision a commencé en 2017 dans le but d'actualiser et synthétiser son contenu. Il sera finalisé en 2018.

❷ MATERNELLE THÉRAPEUTIQUE

Le projet d'unité d'enseignement en maternelle (UEM), initié par l'hôpital de jour Bouloche a pour objectif l'ouverture d'une classe pour des enfants entre 3 et 6 ans souffrant d'un trouble du spectre autistique.

Associée cliniquement au projet, l'équipe clinique du CMPP Denise Weill est partie prenante comme lieu d'accueil et de soins.

Ce projet soutenu par la mairie de 9^e est toujours en attente d'un financement par nos tutelles pour en concrétiser son ouverture.

❸ PROJET « JEUNES PARENTS »

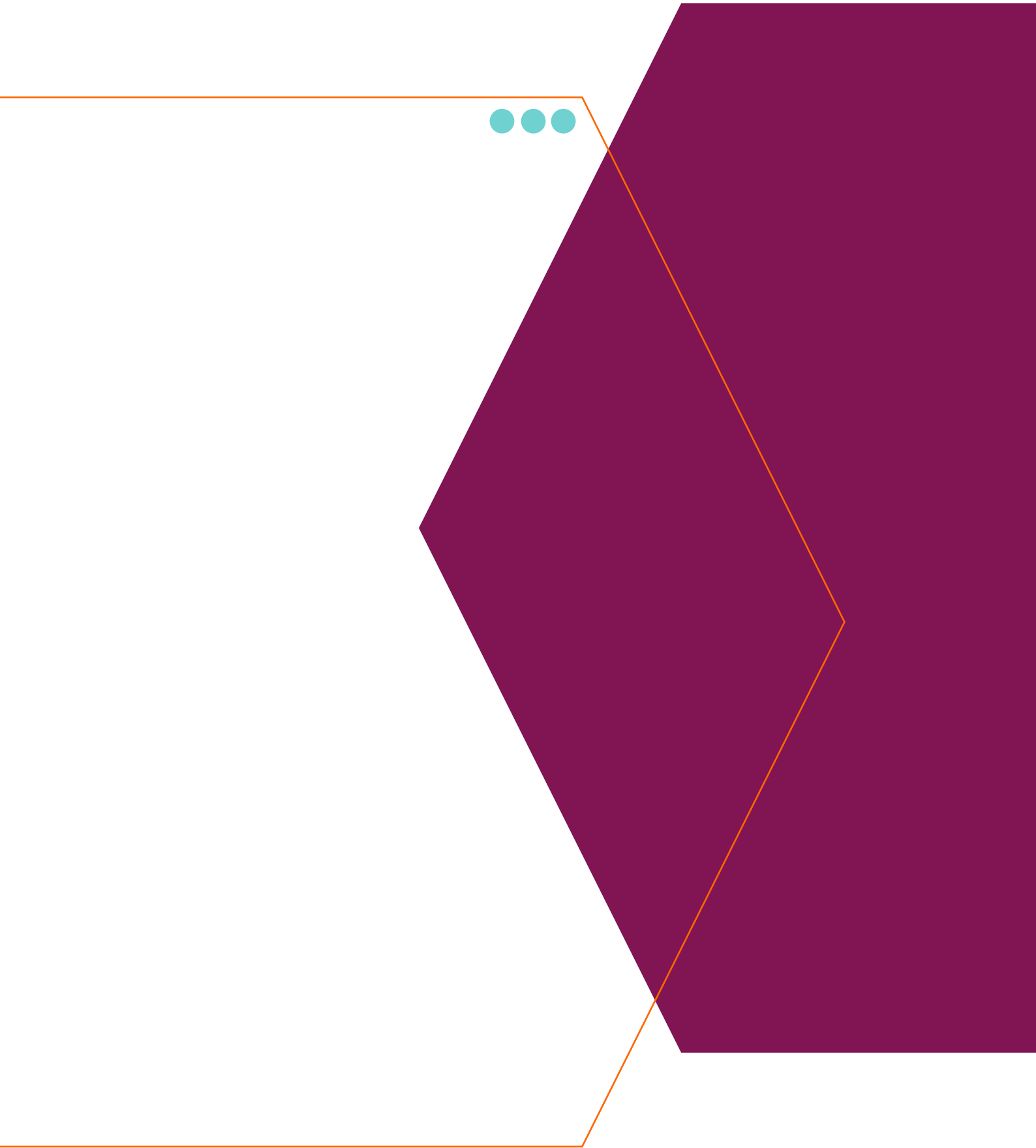
Ce projet a été élaboré à partir d'un besoin clinique fréquemment observé. Il s'agit, d'une part, d'un accueil de groupe de jeunes parents accompagnés d'un thérapeute. D'autre part, de la possibilité d'un suivi individuel de certains parents qui ne pourrait s'envisager que dans le cadre du CMPP et serait nécessaire pour permettre un espace thérapeutique pour l'enfant.

❹ PROJET DE RECHERCHE

Deux psychologues du CMPP, Caroline Hurvy et Marie-Laure Durand, ont élaboré un projet de recherche pour évaluer les thérapies de groupe. Il s'agit d'évaluer de manière plus systématique les modalités de fonctionnement d'un groupe thérapeutique sur le long terme, ainsi que les effets d'une telle thérapie sur chaque patient pris individuellement.

Les enfants d'un groupe seront évalués par un bilan psychologique, avant le début puis à la fin de la prise en charge.

Le repérage de l'évolution de la dynamique de groupe mais aussi de l'évolution individuelle de chaque enfant se fera par la prise de notes systématique sur le déroulement de chaque séance.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ INTÉGRAL CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://CEREP-PHYMENTIN.ORG/](http://cerep-phymentin.org/)

SIÈGE SOCIAL : 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS - TÉL : 01 45 23 01 32

COURRIEL : [VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:vm.com@cerep-phymentin.org)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GRÉGORY MAGNERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : VÉRONIQUE MISZEWSKI, CHARGÉE DE COMMUNICATION

N°ISSN : 2608-5429

DATE DE DIFFUSION : AVRIL 2018